

Colloque « Vocation » - 23 janvier 2014

Intervention
 Valérie Becquet
 Maître de conférences HDR
 Université de Cergy-Pontoise
 Laboratoire Ecole, mutations, apprentissages

Les jeunes veulent-ils s'engager ? Les jeunes s'engagent-ils ? Et s'engagent-ils plus ou moins que leurs aînés ? Autant de questions régulièrement posées par les décideurs publics, les responsables politiques, syndicaux et associatifs, les professionnels de la jeunesse, les bénévoles et les militants, qui témoignent d'une réelle attention à l'égard des pratiques de cette tranche d'âge, voire expriment une certaine inquiétude à l'égard des comportements des jeunes générations. Ces questions s'accompagnent parfois de jugements négatifs sur la teneur de leurs pratiques lorsqu'elles sont perçues comme absentes, différentes, non-conventionnelles ou changeantes. Elles invitent à s'intéresser à la réalité des engagements juvéniles. Trois espaces au sein desquelles ils se déploient sont repérables : l'espace de mouvements sociaux, l'espace des collectifs d'engagement et l'espace de l'action publique. Ils peuvent être définis comme des espaces de pratiques différenciées qui donnent lieu à des expériences d'engagement spécifiques et entre lesquels les jeunes circulent.

L'espace des mouvement sociaux

L'espace des mouvements sociaux englobe d'un côté, les mouvements portés par les jeunes avec une différence généralement faite dans les analyses entre ceux de la « jeunesse scolarisée » et ceux de la « jeunesse des quartiers populaires »¹ et, de l'autre, les mouvements généraux auxquels les jeunes participent. Les mobilisations juvéniles témoignent de crispations au présent au niveau des rapports sociaux et des rapports aux institutions et d'un sentiment d'incertitude à l'égard de l'avenir et font apparaître des écarts croissants entre les jeunes eux-mêmes. Elles entrent d'ailleurs en résonance avec des « luttes sociales » plus générales, comme en témoigne la présence des jeunes dans le mouvement altermondialiste.

La récurrence des mobilisations tient également à la légitimité accordée à ce mode de participation non conventionnel. Au fil des années, le répertoire protestataire des jeunes s'est élargi et démocratisé. La protestation constitue à leurs yeux une dimension de la démocratie : par exemple, 68% des 18-24 ans estiment qu'il est extrêmement ou très important pour la démocratie que les gens manifestent contre 48% des 65 ans et plus² et 67% se disent prêts à manifester³. Ces pratiques apparaissent comme une modalité alternative d'expression des mécontentements qui présente la spécificité d'être de courte durée et de ne pas comporter les contraintes d'un engagement plus formel. Ainsi, entre 1981 et 1999, leur participation à une action protestataire a augmenté. En 1999, 69% des 18-29 ans avaient déjà participé à au moins une action protestataire contre 56% en 1981 et 54% en 1990. En 2008, 48% des 18-29 ans ont

1 « Jeunesse scolarisée » et « jeunesse des quartiers populaires » ou « des quartiers sensibles » ne constituent pas des catégories sociales homogènes, mais le recours à ces deux expressions renvoie au portage des mobilisations.

2 Anne Muxel, « Les jeunes et la politique », dans Pascal Perrineau et Luc Rouban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2007.

3 Anne Muxel et Viviane Lehay, *op. cit.*

déjà participé à une manifestation autorisée et 11% à une grève sauvage⁴. Ils expérimentent également d'autres formes de protestation comme le boycott de produits (16% des 18-29 ans en 2008 contre 9% en 1999) ou l'occupation de locaux (5% des 18-29 ans en 2008 contre 3% en 1999) ou considèrent la pertinence d'y recourir. D'ailleurs, les récentes mobilisations de la jeunesse scolarisée ont toutes été marquées par des occupations d'établissements (lycées et universités) ou d'institutions publiques, éphémères ou durables, et ont toutes donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre.

L'espace des collectifs d'engagement

L'espace des collectifs d'engagement peut être défini à partir des organisations de jeunes, des organisations fréquentées par les jeunes et des collectifs plus informels liés à la temporalité d'un projet ou à une conception des formes de l'action collective. Les jeunes sont très régulièrement interrogés sur l'image qu'ils ont des associations, des partis politiques et des syndicats, sur leur confiance dans ces différentes organisations et sur celles qu'ils seraient susceptibles de rejoindre. Ainsi, depuis plusieurs années, la confiance qu'ils accordent aux associations contraste avec celle qu'ils accordent aux syndicats et aux partis politiques : par exemple, en octobre 2010, 64% des 16-30 ans déclarent avoir plutôt confiance dans les associations contre 34% dans les syndicats et 10% dans les partis politiques pour améliorer leur avenir⁵. De plus, l'expression des velléités d'engagement, même si elles ne donnent pas lieu à des passages à l'acte, définit les contours d'un espace des possibles : en juin 2011, 63% des 16-30 ans se disent prêts à s'engager dans une association humanitaire contre 25% dans un syndicat et 17% dans un parti politique⁶. Enfin, concernant les pratiques, d'après l'enquête Valeurs, en 2008, l'appartenance à un groupement est quasiment identique à celle de l'ensemble de la population : 37% des 18-29 ans contre 38%. En revanche, des différences se repèrent au niveau de l'activité bénévole : en 2008, 19% des 18-29 ans en ont une contre 23% de l'ensemble⁷. Les collectifs fréquentés varient en fonction de l'âge, de la situation et des territoires et laissent entrevoir l'existence de « clientèles » spécifiques et évolutives qui ne donnent pas le même sens à leur engagement.

L'espace de l'action publique

Quant à l'espace de l'action publique, il a progressivement émergé autour de l'organisation de la prise en charge de la jeunesse et de sa définition comme catégorie d'action publique⁸. Il structuré autour de registres d'intervention qui correspondent à des systèmes de représentation des problèmes et des solutions qui sont construits par les différents acteurs engagés dans sa

4 Bernard Roudet, « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses / Études et synthèses*, Bulletin d'études et de synthèses de l'observatoire de la jeunesse. INJEP, n°2, 2010 ; Bernard Roudet, « Les jeunes, la politique et la démocratie », dans Olivier Galland et Bernard Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, op. cit.

5 Baromètre jeunesse, vague 2, octobre 2010, Ministère de la jeunesse / IFOP.

6 Baromètre jeunesse, vague 3, juin 2011, Ministère de la jeunesse / IFOP.

7 L'enquête sur la vie associative conduite en 2010 par l'institut BVA à la demande des ministères chargés des affaires sociales et de la santé indique que 21% des 18-24 ans sont bénévoles dans un ou plusieurs associations contre 32% de l'ensemble des personnes interrogées de + de 18 ans (échantillon de 4011 personnes interrogées du 25 octobre au 26 novembre 2010).

8 Patricia Loncle, *L'action publique malgré les jeunes : les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Patricia Loncle, « Politiques de jeunesse : de quoi parle-t-on ? », dans Valérie Becquet, Patricia Loncle et Cécile Van de Velde (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social éditions, 2012.

construction. Plus que la question de l'engagement des jeunes, c'est le registre de la citoyenneté qui fonde l'intervention publique. Il comporte une dimension symbolique forte dont la fonction est d'affirmer les liens entre l'État et les citoyens nécessaires à la cohésion nationale. Les jeunes sont aux avant-postes de ce projet, leur inscription civique étant associée au maintien et au renouvellement de la cohésion nationale. Les modes d'appréhension de ce registre se sont transformés et diversifiés. Les politiques de citoyenneté mobilisent différents types d'instruments d'action publique qui sont sous-tendus par des approches hétérogènes de la citoyenneté et, par conséquent, de l'engagement. La multiplication des dispositifs interrogent sur les objectifs poursuivis, leur articulation et leur mise en œuvre⁹.

Ces trois espaces sont à l'origine d'expériences complémentaires, contradictoires ou en tensions qui peuvent susciter des engagements, des désengagements ou des dégagements¹⁰.

Comprendre la construction de l'engagement des jeunes

L'analyse des pratiques d'engagement des jeunes au sein de ces trois espaces permet de repérer plusieurs dimensions qui en orientent la construction et la teneur. **Les deux premières, les propriétés sociales et les héritages familiaux**, se repèrent dans l'analyse du profil des jeunes qui s'engagent dans un collectif ou dans un dispositif public : ils ont des caractéristiques sociales distinctives et ont bénéficié d'une socialisation propice à l'engagement. Ceux qui ne sont pas détenteurs de ces dispositions ne sont pas exclus, mais sont moins présents et surtout rejoignent les collectifs et les dispositifs publics selon d'autres modalités et d'autres temporalités. Cette sélection à l'entrée interroge les présupposés de la démarche volontaire et les discours d'ouverture et de mixité sociale qui accompagnent la création des dispositifs d'incitation à l'engagement, leur fonctionnement faisant systématiquement apparaître un écart entre le public imaginé et le public réel. Les acteurs imputent souvent cet écart aux jeunes qu'ils décrivent comme ne souhaitant pas s'engager ou n'étant pas intéressés, mais la sélectivité propre aux collectifs et aux dispositifs n'est que rarement interrogée.

La troisième dimension invite à s'intéresser aux intermédiaires de l'engagement. Si la famille joue un rôle dans la construction de dispositions, elle a également une fonction de médiation dans la découverte de modalités concrètes. Cette « médiation par les proches »¹¹, elle la partage avec d'autres cercles sociaux, les amis, en premier lieu, et les fréquentations scolaires et professionnelles, en second lieu. À la période juvénile est souvent associée une sociabilité intense, les pairs jouant un rôle important dans la construction identitaire¹². Ces cercles sociaux contribuent à l'entrée dans les collectifs d'engagement et dans les dispositifs publics et à la participation aux mobilisations en ce qu'ils en légitiment l'intérêt¹³. Ces légitimités, qu'elles s'adossent à des logiques d'intégration dans l'institution ou dans un

9 Valérie Becquet, « Politiques de citoyenneté : constats, finalités et outils », dans Valérie Becquet, Patricia Loncle et Cécile Van de Velde C. (dir.), *op. cit* ; Patricia Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008.

10 Olivier Fillieule, (dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005 ; Alain Vulbeau, « Le dégagement : notes sur le côté obscur de l'engagement », dans Valérie Becquet et Chantal de Linares, *op. cit*.

11 Florence Passy, *L'action altruiste*, Genève, Librairie Droz, 1998 ; Sawicki et Siméant, *op. cit*.

12 Anne Barrère, *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Paris, Armand colin, 2011.

13 Elles peuvent également être des intermédiaires de désengagement. Les relations sociales permettent autant qu'elles empêchent « de faire certaines choses » (Claire Bidart, Alain Degenne et Michel Grossetti, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2011, page 1).

groupe de référence ou à des logiques de valorisation d'intérêts pour des causes ou des activités, témoignent du rôle des « autruis significatifs »¹⁴ dans le processus d'engagement, mais aussi dans son maintien à travers les liens qui sont tissés dans le cadre des activités réalisées.

A la dimension relationnelle, s'articule un versant plus technique. L'attractivité des trois espaces d'engagement est un enjeu qui peut donner lieu à des stratégies spécifiques et interroge les manières de se présenter et le choix des techniques appropriées pour le faire. Cette attractivité repose également sur les répertoires d'action collective et les activités proposées, mais aussi sur leur niveau de « technicité » ou d'« exigence idéologique ». Si ces dimensions orientent le recrutement des bénévoles, des militants et des participants, des critères et des procédures techniques jouent également un rôle de filtre des prétendants. Il peut être direct comme, par exemple, les procédures d'adhésion dans des collectifs ou de sélection des volontaires, ou indirect comme, par exemple, les effets des normes d'âge ou du principe de volontariat sur les publics des conseils de jeunes¹⁵. Ces éléments constituent une des dimensions du « façonnage organisationnel » des engagements des jeunes. La seconde concerne les pratiques et les opportunités au sein des espaces. Ils donnent lieu à une socialisation institutionnelle qui s'opère dans un cadre politique, technique et relationnel préétabli et oriente les pratiques. Ces différents éléments génèrent des entrées et des maintiens, mais aussi des retraits et des abandons.

Ces dimensions constituent une grille d'analyse permettant de comprendre plus finement la construction et le teneur des engagements des jeunes. Pour en saisir les dynamiques, qu'il s'agisse des diachronies et des synchronies de pratiques comme des variations de leur intensité, il apparaît fructueux de croiser les espaces et les pratiques d'engagement avec les parcours de vie des jeunes¹⁶. Tout d'abord, l'analyse du profil des jeunes engagés conduit à constater l'importance du « moment-école »¹⁷ dans la construction des premières expériences d'engagement que ce soit dans le cadre des dispositifs scolaires que des mobilisations lycéennes. L'école est un lieu de discours sur la citoyenneté, non seulement du fait de la mission de formation des citoyens qui lui est attribuée, mais aussi en référence à l'ensemble des problèmes que la citoyenneté est censée prévenir ou traiter. S'il est courant de disqualifier les dispositifs de participation des élèves, il importe au contraire de s'interroger sur ce qu'ils contribuent à construire comme rapport à l'engagement. En fait, la question peut être adressée à l'institution scolaire dans son ensemble : la teneur de l'expérience scolaire peut en apprendre beaucoup sur celle des engagements juvéniles. Ensuite, il apparaît judicieux d'articuler l'analyse des engagements avec les caractéristiques de cet âge de la vie. D'un côté, il s'agit de prendre en compte ce qui lui est propre, en référence à l'idée de « sous-culture juvénile ». L'attention porte alors sur l'ensemble des pratiques juvéniles, sur leurs conditions sociales d'émergence et sur les différences qui existent entre les jeunes eux-mêmes¹⁸, mais aussi sur le

14 Claire Bidart, « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, vol.49, n°3, 2008.

15 Valérie Becquet, « Les conseils de la jeunesse : un dispositif de participation en tensions. L'exemple de la ville de Paris », dans Bernard Fournier et Raymond Hudon, *Engagements citoyens et politiques des jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Presses de l'université Laval, 2012

16 Sur l'analyse de l'engagement en terme de « carrière » : Christophe Broqua et Olivier Fillieule, *Trajectoires d'engagement : Aides et Act up*, Paris, Textuel, 2001 ; Olivier Fillieule, « Post-scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, 2001 et l'ensemble du dossier du même numéro.

17 Cette expression est empruntée à Bernard Bier et à Alain Vulbeau. Ils le définissent comme « un espace-temps formateur » (« Introduction », *Agora débats / jeunesse*, n°55, 2010).

18 Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli et Tarik Ragi, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, Presses

chevauchement de deux âges juridiques - mineur et majeur - qui introduisent des différences en matière d'accès aux droits civils et politiques. De l'autre, il s'agit de considérer la période juvénile comme une période de transition vers l'âge adulte et de s'intéresser aux normes et aux dynamiques qui la caractérisent. En France, ce sont principalement des normes statutaires qui orientent les parcours. Elles se retrouvent à travers l'identification de positions et de seuils de passage, mais aussi dans la manière dont les jeunes eux-mêmes définissent l'âge adulte¹⁹. Cette conception statutaire transforme l'âge adulte en un « âge du définitif » et la jeunesse en « âge du placement » ou un « âge du classement »²⁰ dédié à l'obtention d'attributs statutaires. De plus en plus, les auteurs qualifient cet âge de la vie comme un âge de l'apesanteur ou de l'indétermination²¹, une période structurée autour d'épreuves identitaires et d'épreuves d'investissement²², une période traversée par des incertitudes de situations et des bifurcations conduisant à des parcours « yoyo »²³ et soulignent la transformation des modèles de socialisation qui en résultent. Ce qui caractérise cet âge de la vie et semble le distinguer des autres constituent des matrices de socialisation et d'expérience qui peuvent avoir des effets sur les pratiques d'engagement.

universitaires de France, 2004.

- 19 Cette identification repose sur deux axes : un axe scolaire/professionnel qui renvoie à la fin des études et au début de la vie professionnelle et un axe familial/ matrimonial qui correspond au départ de chez les parents et à la vie en couple (Olivier Galland, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours tardives, mais resserrées », *Économie et statistique*, n°337-338, 2000) ; Claire Bidart et Daniel Lavenu, « Se dire adulte en France : le poids des origines sociales », dans Claire Bidart (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 2008. Voir aussi le dossier « Normes sociales et bifurcations dans les parcours de vie des jeunes », *Agora Débats/Jeunesse*, n°65, 2013.
- 20 Gérard Mauger, « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherches et prévisions*, n°40, 1995. ; Gérard Mauger, « Jeunesse : essai de construction d'un objet »*Agora Débats/Jeunesse*, n°56, 2010.
- 21 Gérard Mauger, « Jeunesse : essai de construction d'un objet », op. cit.
- 22 François Dubet, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », dans Jacques Hamel, Catherine Pugeault-Cicchelli, Olivier Galland et Vincenzo Cicchelli (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de France, 2010.
- 23 Andreas Whalter, Manuela Du Bois-Raymond et Andy Biggart (dir.), *Participation and Transition, Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, Germany, Peter Lang, 2006.